



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 1795

### Texte de la question

#### SÉCURITÉ DES UTILISATEURS DE DEUX-ROUES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
Mme Geneviève Colot. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

Julien, vingt-six ans, Dimitri, dix-huit ans, Laurence, quarante-deux ans : la liste est longue des utilisateurs de deux-roues qui ont perdu la vie cette année - elle compte plus de huit cents noms. Derrière ces chiffres, des drames, des vies brisées, des familles désespérées.

Depuis plusieurs années, le nombre de morts sur les routes diminue, mais celui des conducteurs de deux-roues ne cesse d'augmenter. En octobre, l'augmentation par rapport au mois d'octobre 2008 était de près de 25 %.

Ces chiffres le prouvent, un jeune - ou un moins jeune - qui pilote un scooter ou une moto risque sa vie en permanence. Le nombre croissant des utilisateurs, la fréquence et la durée d'utilisation aggravent le problème. J'ai pratiqué la moto et je connais bien le problème : un motard n'est pas protégé par une carrosserie ; un simple accrochage peut provoquer de grands traumatismes, voire des handicaps définitifs, quand il n'entraîne pas la mort.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation, car il n'y a pas de fatalité. Monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour assurer une meilleure sécurité aux utilisateurs de deux-roues, pour que ceux-ci soient davantage visibles des automobilistes, pour que les infrastructures routières soient mieux adaptées ? Quelles mesures allez-vous prendre pour que cesse cette hécatombe ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Estrosi !

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Madame la députée, vous avez fait résonner trois prénoms dans cet hémicycle : Julien, Dimitri, Laurence. Cela doit être terrible pour ceux qui les connaissent, et vous avez cité des chiffres qui sont, c'est vrai, très inquiétants : 844 motards et 313 conducteurs de cyclomoteurs ont été tués l'an passé. Nous pouvons d'ailleurs tous constater, dans nos communes, la dangerosité de certaines conduites. Ces accidents représentent 20 % des morts sur la route - dans un bilan qui, certes, a plutôt tendance à diminuer, mais les chiffres n'en sont pas moins inacceptables. Avec Brice Hortefeux et Jean-Louis Borloo, nous avons étudié de très près les résultats du mois d'octobre, où l'on constate une certaine baisse - nous n'avons pas encore les chiffres définitifs de novembre. On déplore, en octobre, la mort de 79 motocyclistes - 771 depuis le début de l'année.

Nous avons demandé au préfet Étienne Guyot de rencontrer toutes les associations, les maires, les élus, et de nous faire des propositions sur les règles, sur les véhicules - faut-il prévoir un contrôle technique ? -, sur la formation et le noviciat - faut-il un permis à points ? -, sur les infrastructures, sur la connaissance des causes d'accidents.

Les préconisations du rapport Guyot seront rendues publiques au cours du premier trimestre de l'an prochain. Nous vous y associerons, madame Colot, puisque vous connaissez bien ce sujet.

Le Premier ministre réunira prochainement un comité interministériel de la sécurité routière, à l'issue duquel nous annoncerons, avant même le premier trimestre, de nouvelles mesures.

Enfin, nous menons actuellement une campagne " Mortel scooter ", que tout le monde a pu voir dans les médias

et qui a pour but de contribuer à éduquer les jeunes. Nous devons également jouer notre rôle de parent. Il n'y a d'ailleurs pas que des jeunes parmi les motocyclistes victimes d'accidents. Nous devons nous mobiliser. Nous souhaitons, chère madame Colot, que les trois prénoms que vous avez cités soient les derniers à retentir aussi tristement dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Colot](#)

**Circonscription :** Essonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1795

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 décembre 2009